



INTEGRITÉ DES PARIS SPORTIFS : L'ARJEL ET GLMS SIGNENT UN PROTOCOLE D'ACCORD

Charles COPPOLANI, Président de l'Autorité de régulation des jeux en ligne (ARJEL) et Thierry PUJOL, Directeur Intégrité du Sport à la FDJ et Vice-Président de Global Lottery Monitoring system (GLMS), association à but non lucratif de droit suisse qui réunit près de vingt-neuf loteries nationales mobilisées contre la manipulation des compétitions sportives, ont signé un protocole d'accord le 15 mai 2017.

Ces deux organisations participent à la lutte pour la préservation de l'intégrité des paris sportifs : Charles COPPOLANI préside la formation de surveillance de la Plateforme nationale française de lutte contre la manipulation des compétitions sportives et GLMS a mis en place un système de surveillance systématique des paris sportifs atypiques dans certaines disciplines sportives auprès des 29 loteries nationales partenaires dont la FDJ pour la France.

L'objectif central du protocole d'accord est d'organiser entre les deux structures qui disposent chacune d'un système de surveillance sur les compétitions sportives, **des échanges d'informations relatives à des prises de paris** atypiques.

Sont concernées les rencontres sportives surveillées par GLMS et inscrites sur la liste « sports » de l'ARJEL qui récapitule les compétitions et les types de résultats pouvant servir de support aux paris sportifs en ligne sur le marché agréé français. Les échanges d'informations porteront notamment sur le volume des mises, le résultat probable et la répartition géographique des paris.

Ce nouvel accord vient renforcer la lutte contre la manipulation de compétitions sportives en lien avec les paris.